

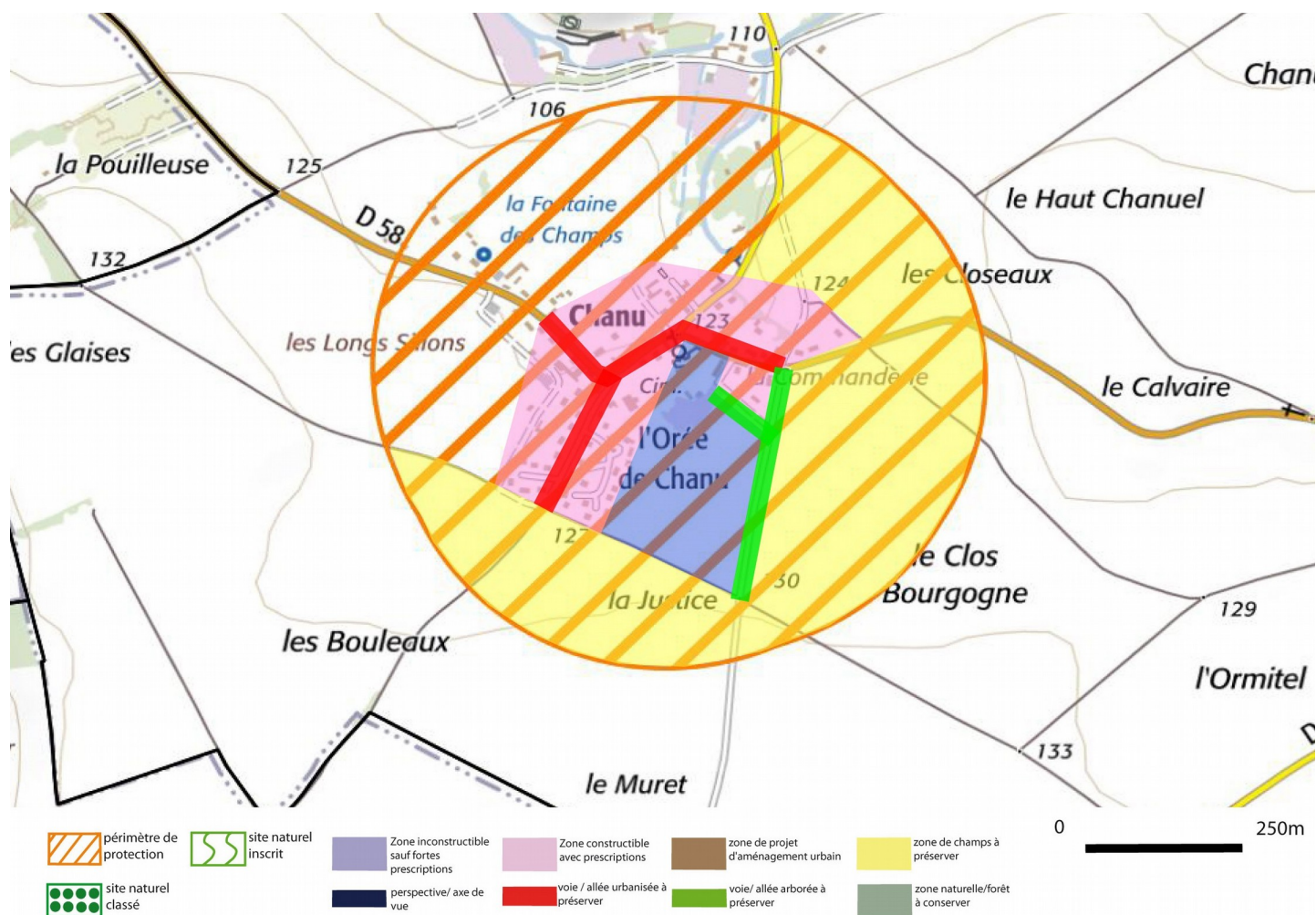
Villiers en Désoeuvre > Commanderie de Chanu

Il n'y a pas d'autres protections patrimoniales dans ce secteur. Par contre, l'église de Villiers est elle aussi protégée au titre des monuments historiques (visible sur la droite de la carte).

La Commanderie de Chanu a été inscrite en tant que monument historique le 28 décembre 1990. Sa chapelle a été classée monument historique le 16 octobre 1992.

Appartenant à l'Ordre du Temple, la commanderie des templiers de Chanu a été fondée au XII^e siècle. Une chapelle templière dédiée à la Vierge fut construite aux XII^e et XIII^e siècles dans un style roman austère, caractéristique de l'Ordre. De cette sobriété se distinguent une corniche à modillons longeant les murs gouttereaux, ainsi qu'un clocher-mur à deux baies en couronnement de la façade occidentale. A l'intérieur, l'édifice, de plan rectangulaire, s'articule en deux travées voûtées en croisée d'ogives et séparées par un arc doubleau. De nombreux bâtiments destinés à l'exploitation agricole occupaient le territoire du domaine (granges, moulins, colombier, etc.). Suite à l'abolition de l'Ordre du Temple au XIV^e siècle, le domaine fut occupé par l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jerusalem. Tous les bâtiments, à l'exception de la chapelle et d'un cellier souterrain, ont été reconstruits vers la fin du XV^e siècle. De cette époque subsistent la porterie, l'ancienne bergerie et le logis contiguë à la chapelle. La porterie et la chapelle ont bénéficié d'une restauration récente.

La commanderie est située au centre du village de Chanu. La chapelle, peu visible de la rue, est entourée par un cadre paysager et bâti soigné qui est à préserver. Les logis et la porterie, plus en retrait, ouvrent vers le Sud-Est sur un paysage de vergers et de champs.



Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentielles générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte en égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



La porterie restaurée



La chapelle vue depuis le cimetière



La chapelle et l'ancienne église Saint Pierre



Un détail de la corniche de la chapelle



La porterie et la chapelle vues du verger



La commanderie vue depuis les champs

Pour la zone

en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère. Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en pierre ou en brique. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Pour le reste du périmètre de 500m

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces derniers années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Des ruines voisines de la chapelle



Le verger voisin



Une maison du voisinage



L'environnement rural du monument

